

2 | DIMANCHE 26 MARS 2023 | LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

NOTRE DOSSIER

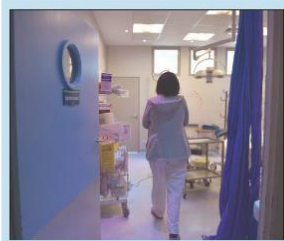


Photo Le DL/Laure NERON

Déjà une réalité dans nos départements

La maternité de Guilherand-Granges vient de fermer ses portes
Le 1^{er} mars, la maternité de la clinique Pasteur de Guilherand-Granges, en Ardèche, a cessé de fonctionner après 35 ans d'existence. Un transfert complet de l'activité a été réalisé vers le centre hospitalier de Valence. La structure, privée rencontrait des difficultés de recrutement des personnels de santé, notamment des sages-femmes. Prævue que la question du maintien ou non des petites maternités dans nos départements se pose depuis plusieurs années, auparavant en Ardèche, les maternités de Saint-Grévaire en 2008 et de Privas en 2019 avaient déjà fermé leurs portes.

Un drame à Die en 2019

Des restructurations qui peuvent mener à des drames. L'hôpital de Die, dans la Drôme, a fermé sa maternité le 31 décembre 2017. Deux ans plus tard, le lundi 18 février 2019, une habitante de Châtillon en Diois, enceinte de plus de sept mois, y arrive aux urgences. Une prise en charge longue et compliquée. La maternité ayant fermé, cette femme de 35 ans est transférée par les airs vers Montélimar. Mais quand la sage-femme examine la patiente à la descente de l'hélicoptère, elle ne peut que constater le décès du bébé in utero. L'Agence régionale de santé a mené son enquête et a rendu ses conclusions quelques mois plus tard. L'ARS a considéré que le parcours de soins avait été mal coordonné soulignant que la pathologie « rarissime » aurait dû faire l'objet « d'un dispositif médical existant qui articule le centre périnatal de Die et le centre hospitalier de Valence ».

Auparavant, de nombreuses petites maternités ont fermé dans nos départements : au Pont de Beauvoisin en Isère, à Moutiers en Savoie, à Evian les Bains et Cluses en Haute-Savoie ou encore à Apt et Valréus dans le Vaucluse.

SANTÉ

Les petites maternités devront-elles bientôt fermer ?

C'est un rapport choc qui a été présenté le 28 février à l'Académie de médecine. Il préconise la fermeture de très nombreuses petites maternités dans toute la France.

« On doit regrouper 100 maternités en France au nom de la sécurité de la mère et de l'enfant. Si on ne le fait pas, on court à la catastrophe. Voici comment le professeur Yves Ville, chef du service obstétrique de l'hôpital Necker à Paris, résume son rapport au moment de sa sortie. Si l'Académie de médecine n'a pas encore donné son avis, il faut beaucoup réagir et à de quoi inquiéter.

Un état des lieux alarmant

Lui et 14 autres spécialistes ont fait un bilan désastreux de la situation de la médecine périnatale en France en soulignant ces grandes problématiques :
- La mortalité néonatale dans le pays n'a pas diminué depuis 20 ans et le dernier plan de périnatalité est arrivé à terme en 2007.
- Une crise démographique que sans précédent touche tous les professionnels de la périnatalité.
- Une accélération des fermetures de maternités est constatée, en particulier au sein des établissements privés.
- Les plus grosses maternités (établissements de type 2 et 3) sont saturées et offrent des conditions de travail dégradées.
- Les attentes de la population autour de la naissance ne sont pas satisfaites ni qualitativement ni en termes d'accès aux soins.

Ces professionnels de la santé arrivent donc à une conclusion qui peut paraître un peu radicale : « Les contraintes architecturales mais surtout celles liées aux personnels médicaux et paramédicaux rendent illusoire de soutenir une activité de moins de 1000 accouchements l'année. La désaffectation des usagers pour ces petites structures est mise en avant tout comme le souhait des personnels médicaux de travailler au sein d'équipes suffisamment dotées ou encore le recours croissant aux infé-

maires et enfin l'augmentation du risque vital maternel.

12 maternités à moins de 1000 accouchements par an dans nos départements

Mais si ces préconisations viennent à être appliquées de façon aussi stricte, nos départements connaîtraient des changements très importants. Sur les 34 maternités recensées, 12 réalisent moins de 1000 accouchements sur une année et pourraient donc être menacées par une fermeture. Il n'y aurait plus aucun lieu d'accouchement en Ardèche et dans les Alpes-de-Haute-Provence. Il n'en resterait plus qu'un dans les Hautes-Alpes, à Gap, et un en Savoie, à Chambéry. Quant au département du Vaucluse, il perdrait trois de ses six maternités. Une possible nouvelle carte des maternités qui pose une

question essentielle pour de futurs parents : quel va être le temps de trajet entre le domicile et l'hôpital au moment de l'accouchement ?

Trajet : des villages à plus de 2 heures de la maternité la plus proche

Dans le rapport transmis à l'Académie de médecine, il est constaté que sur les 709 092 enregistrements à l'état-civil en 2021, 95,6% des naissances étaient domiciliées dans des communes situées au maximum à 30 minutes de la maternité la plus proche. Et seulement 1,2% étaient localisées à plus de 45 minutes. En fermant les maternités de type 1 effectuant moins de 1000 accouchements, un passerait à 89% des naissances dans un rayon de 30 minutes de la maternité la plus proche et 3% à plus de 45 minutes.

Mais ces moyennes nationales ne correspondent pas à la réalité de nos territoires. Cette part de naissances domiciliées à plus de 45 minutes de la maternité la plus proche est de 5,9% en Ardèche, de 12,3% dans les Hautes-Alpes, de 18,2% dans les Alpes-de-Haute-Provence et même 28,3% dans la Drôme.

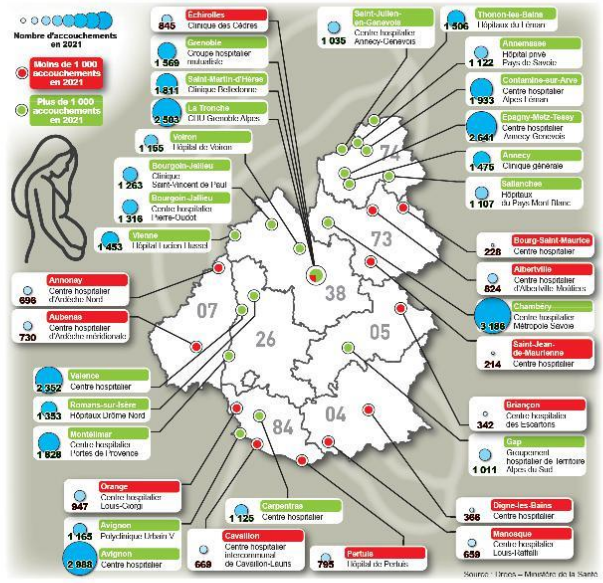
La situation changerait aussi radicalement en Savoie où il ne resterait plus que le centre hospitalier de Chambéry : une habitante de Bourg-Saint-Maurice devrait faire plus d'une heure de route pour s'y rendre. Quant au village de Bonneval-sur-Arc, actuellement déjà à plus d'une heure et dix minutes de la maternité de Saint-Jean-de-Maurienne, il se trouverait à plus de deux heures de celle de la préfecture. Situation similaire en Ardèche, avec un temps de trajet d'environ une heure et quinze minutes entre le village de Borne et la maternité d'Aubenas. Avec l'éventuelle fermeture de

cette dernière, le lieu d'accouchement le plus proche deviendrait Montélimar à près de deux heures de route.

Pour faire face à ce problème épineux, le rapport suggère de mettre en place des structures hospitalières à proximité des grandes maternités restantes.

« Quelques jours après la diffusion du rapport du Professeur Ville, la Société française de médecine périnatale (SFMPP) a, à son tour, publié une tribune pour dénoncer le « naufrage » du système de soins périnatal. « Il est impératif de le repenser et de le réorganiser, car, aujourd'hui, tous les indicateurs sont au rouge », écrit la SFMPP. Et pour mener à bien des réformes sur un sujet aussi sensible, elle en appelle à une « prise de conscience des enjeux par la population » qui seule « peut permettre d'éviter le désastre ».

Ludovic ROGNON



Abonnez-vous

Votre dispositif complet d'informations Papier + Numérique

7 JOURS/7	7 JOURS/7	7 JOURS/7
Fa. prélevé mensuel	an au comptant	6 mois au comptant
39€	468€	234€

Profitez-en ! L'accès numérique 7j/7 inclus dans votre abonnement papier

POUR NOUS CONTACTER
par mail : tdsirc@le-dauphine.com
par tél. : 0 800 88 70 01

BON DE COMMANDE

à retourner à : Le Dauphiné Libéré
Service abonnements - 650, route de Valence - 26913 Veurey Cedex
- Accompagné de votre cheque à l'ordre du Dauphiné Libéré pour un règlement par prélèvement
- Accompagné du mandat 3674 et de votre RIB pour un règlement par prélèvement

Indiquez vos coordonnées

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
CP : _____ Ville : _____ Tél : _____
Email : _____

Mandat de paiement par prélèvement sur compte bancaire
S.P.A. (Société par Actions Simplifiée) - Société à responsabilité limitée
Le Dauphiné Libéré - 650, route de Valence - 26913 Veurey Cedex
N° SIRET : 522 200 000 - N° TVA : 207 200 000 - N° de TVA réduite : 207 200 000

en vente chez votre marchand de journaux

PINTURAULT, SIMON, LAFFONT: LES HÉROS DES MONDIAUX

100 pages

LIQUIDATION TOTALE

AVANT TRAVAUX*

Selon récépissé de déclaration n°01/2023. *Offre valable du 14 MARS au 14 MAI 2023, sur une sélection de produits déposés en magasin et dans la limite des stocks disponibles.

SAINT-ÉGRÈVE
5 Rue René Cassin (à côté de SoCoo')
Tél. : 09 75 28 08 65

LA COMPAGNIE DU LIT

NOTRE DOSSIER

SANTÉ

En Isère, les fermetures font partie du passé

➤ **À La Mure, 28 ans après**

Un exemple de maternité fermée brutalement, il y en a un en Isère et il est emblématique. En 1995, le préfet prend un arrêté pour mettre fin aux activités de la maternité de La Mure. À l'époque, c'est tout un territoire qui se mobilise pour la sauver... en vain.

Sur le plateau matheysin, tout le monde se souvient de la lutte pour la sauvegarde de la maternité. En 1995, une manifestation, ponctuelle et munitaire à l'avant du cortège, avait rassemblé plus de 6 000 personnes. La plus grosse jamais recensée à La Mure à l'époque. 400 élus, représentant 30 conseils municipaux du territoire, avaient envoyé leurs démissions au préfet. Et le dossier était suivi en haut-lieu. Jacques Chirac, alors en campagne présidentielle, s'était prononcé en faveur de la réouverture. Et Simone Veil, ministre de la Santé et des affaires sociales, avait décidé de la réouverture du service en avril 1995. Réouverture qui n'a finalement jamais eu lieu « par manque de sécurité ».

Un combat « perdu d'avance »

Si ce combat a été autant médiatisé par l'ensemble des journaux nationaux, c'est aussi car en avril 1995, une habitante de La Mure, enceinte de 8 mois, avait perdu son bébé après avoir été transférée au CHU de Grenoble. L'enquête avait finalement permis de déterminer que le décès de l'enfant « n'aurait probablement pas été évité par une césarienne

d'urgence à la maternité de La Mure ». Reste que la colère était grande dans le bassin minier. Cette lutte « symbolique », le docteur Bernard Perret s'en souvient, il venait de s'installer comme généraliste à La Mure. « Il y avait beaucoup d'incertitudes à l'époque, autour de l'hôpital, de la mine. Les habitants craignaient que ce ne soit l'arrêt de la maternité », relate-t-il. C'est pourquoi « tout le monde s'est mobilisé, mais ça n'a pas changé grand-chose ». Selon lui, « avec 90 naissances par an à La Mure, le combat était perdu d'avance », d'autant que la moitié des femmes « préféraient accoucher à Grenoble » avant la fermeture.

Une fois la fermeture actée, il a donc fallu « s'adapter » pour assurer le meilleur suivi possible des femmes enceintes et préparer leurs accouchements dans la vallée. « La charge s'est petit à petit transférée sur les sages-femmes », explique le médecin. Aujourd'hui, elles sont trois en activité à La Mure. Une sage-femme employée au centre périnatal de l'hôpital et deux libérales. Manuelle Dumoulin-Minguet, l'une d'elles, est la seule à pratiquer les échographies obstétricales. « En 16 ans, je n'ai jamais fait un seul accouchement ici, dit-elle. J'ai des patientes qui ont accouché dans le camion des pompiers ou aux urgences de La Mure (sit en tout), mais pour la plupart, elles ont le temps de descendre à Grenoble avec leurs maris ».

D'après elle, le « matériel » en place, avec les sages-femmes, les généralistes et un gynécologue de Grenoble qui monte une fois par semaine pour les consulta-



Le territoire s'était mobilisé pour sauver la maternité (qui abritait trois lits pour les naissances). Des manifestations avaient été organisées à La Mure et Grenoble. Archives photo Le 01.



Manuelle Dumoulin-Minguet est sage-femme à La Mure. Photo Le 01/Stephane PILLAUD



Bernard Perret est médecin généraliste à La Mure. Photo Le 01/Stephane PILLAUD

tions, « fonctionne très bien ». « Les patientes peuvent avoir des craintes à cause de l'éloignement, mais c'est à nous de les rassurer », ajoute-t-elle. Finalement, la praticienne remarque que les femmes enceintes sont aussi plus à l'aise à l'idée d'accoucher dans la capitale des Alpes que « fleuve des services de néonatalogie et des équipes sont formées ». Ces dernières années, environ 200 enfants par an ont été enregistrés à l'état civil sur le plateau matheysin (source Insee).

Laure MAMET

➤ Échirolles : à la Clinique des Cèdres, « pas d'alerte »

D'après les chiffres du ministère de la Santé, 845 naissances ont eu lieu à la Clinique des Cèdres à Échirolles en 2021. Un chiffre qui place la maternité (de niveau 1) de l'établissement privé sur la carte, mais qui n'inquiète pas.

« Nos instances représentatives ne nous alertent pas aujourd'hui sur ce sujet, indique la Clinique des Cèdres. Ce texte est basé sur un document de travail concernant les maternités de niveau 2, en manque d'effectif soignants, ce qui n'est pas notre cas. » Le rapport note en effet que « les structures de type 2 effectuant moins de 1 000 accouchements devraient être renforcées en priorité ».

LE NOMBRE DE NAISSANCES DIMINUE

Élère à accueillir, en 2021, 13 742 nouveau-nés. Un chiffre qui continue de baisser depuis 2010. Cette année-là avait été particulièrement riche en naissances avec plus de 16 100 bébés, plus haut nombre depuis 1975 (12 492 naissances). Entre 1976 (12 283) et 1981, le département a connu une hausse constante des arrivés de nouveaux-nés, avec un premier pic en 1983 où 13 135 petits isérois ont vu le jour. Le nombre de naissances est reparti à la hausse puis s'est stabilisé entre 1985 et 1992 avant une nouvelle chute en 1994 (13 138). Depuis, les naissances n'ont cessé d'augmenter jusqu'en 2010 avant de ralentir, même si, jusqu'en 2018, plus de 14 000 bébés naissent encore chaque année en Isère. La crise sanitaire de 2019 et les confinements de 2020 ont ensuite freiné le rythme des naissances. Qui n'a finalement évolué que de 10 % entre 1975 et 2021.

Source : Insee. Le lieu retenu pour la naissance est le domicile de la mère et non le lieu de naissance.

➤ Fin des petites maternités, qu'en pensent-ils ?

GLOBALEMENT POUR

« Pas d'autres solutions que de regrouper »

Michel Dreyfus
Président de la SFMP



« Le constat de fond, c'est qu'on n'y arrive plus et que la médecine périnatale est en danger. On n'a plus les forces vives, les jeunes ne sont pas attirés par les petits plateaux techniques peu structurés avec peu de personnel. Ce que la Société française de médecine périnatale demande (SFMP), ce sont des « bases » sur la périnatalité qui regroupent les professionnels, les usagers, le ministère et les élus. Nous tirons la sonnette d'alarme mais nous n'avons pas les manettes pour agir. C'est dramatique de fermer une maternité, j'en suis conscient, mais si on en parle, c'est qu'aujourd'hui les maternités ferment sans anticipation des pouvoirs publics. On ne peut pas continuer de la même manière. Il faut regrouper les plateaux techniques en veillant à ce qu'aucune femme enceinte ne soit plus d'une heure et demie ou deux heures d'un site d'accouchement. Il existe des solutions. Il n'est pas question que des femmes suivies pour une grossesse aillent faire toutes leurs visites dans les maternités qui ont été préservées. Il faut qu'il y ait des centres de proximité où elles pourraient être suivies de A à Z. La question est de savoir si on peut prévoir les choses : envisager sur la fin de grossesse des hôpitaux maternels, des endroits où les gens qui vivent loin pourraient, juste sur les derniers jours, venir et être à proximité d'un centre. Ça existe dans les pays nordiques. Il n'y a pas de maternités en Laponie. Il n'y a pas d'autres solutions que de regrouper. On ne peut pas rester avec les 450 maternités telles qu'elles sont. Il faut qu'il y ait un débat avec l'ensemble de la population pour que les gens sachent pourquoi on demande ça. C'est qu'il y a beaucoup de décès à l'hopital. C'est qu'il y a un seul arrêt : moins de 1 000 accouchements, à fuir ferme. Globalement c'est exact mais il faut en discuter au cas par cas. »

CONTRE

« La distance augmente la mortalité néonatale »



Michèle Leflon
Présidente d'une association d'usagers

« En termes de sécurité, on a des études qui montrent que la mortalité néonatale augmente avec la distance à laquelle les femmes enceintes se trouvent d'un lieu d'accouchement », explique la présidente de la coordination nationale des comités de défense des maternités de proximité. « Le rapport du professeur Yves Ville est fait pour justifier le fait qu'on manque de professionnels actuellement, qu'ils quittent l'hôpital et que nous n'avons pas les moyens d'assurer l'ensemble des maternités. Mais c'est mettre en danger la vie des enfants, la vie des femmes, la vie des populations. On ne forme toujours pas suffisamment de médecins dans les facultés. Rien n'a été fait pour mieux les répartir sur l'ensemble du territoire et pour faire en sorte qu'ils ne quittent pas l'hôpital public. La gestion des hôpitaux actuellement est faite uniquement pour la rentabilité, avec des manques de moyens extrêmement importants. La sécurité affichée dans ce rapport, c'est une protection juridique pour les soignants. C'est ce qui est dramatique, on est sûr de la sécurité au moment de l'accouchement mais on ne prend pas en compte l'ensemble du parcours. Quant aux hôpitaux maternels, ça veut dire que la femme est isolée de son conjoint et éventuellement des autres enfants. C'en est plus la joie d'une naissance en famille. Il y a un manque de pratique dans les petites maternités et le seul argument pour justifier leurs fermetures, ça peut s'arranger. On a fait des groupements hospitaliers de territoire. Rien n'empêche de faire des échanges. Une journée par mois le médecin du petit centre va travailler dans le grand et inversement. Les progrès techniques font qu'un prévoir de mieux en mieux les grossesses à risques. On peut donc réserver des hôpitaux hospitaliers pour les femmes concernées et laisser les 80 % des femmes enceintes avec une grossesse normale accoucher à proximité de leur domicile. »

➤ 150 naissances supplémentaires en un an à Voiron

La maternité de Voiron s'éloigne toujours plus de la barre des 1 000 naissances. En 2022, 1 342 bébés y sont venus au monde, 151 enfants de plus que l'année précédente. Quand en 2019 par exemple, 1 188 accouchements y avaient eu lieu. Des familles de territoires comme le Vuironnais, la Bièvre, la région de La Tour-du-Pin, et même parfois de zones plus lointaines comme le Sud-Groisvaudain, y sont recensées chaque année. On ne va pas se le cacher : le nouveau bâtiment de la maternité, située dans l'hôpital Lambert neuf de Voiron, joue sûrement dans cette dynamique, depuis l'emménagement en septembre 2021. Mais ce ne sont pas ces seuls nouveaux locaux qui influent sur le nombre de naissances à Voiron. « On aille des critères de sécurité, un accompagnement de la physiologie, une façon de travailler respectueuse et des locaux sympas », listait ainsi Marie Gonzalez, sage-femme coordi-

natrice, dans son colonnes en janvier dernier. Aussi, la bienveillance autour de la famille, dans son intégralité, fait sûrement pencher la balance des couples. En effet, les papas peuvent dormir à la maternité, et dans de vraies couchettes. « Nous avons revu la prise en charge des petits-déjeuners pour ces derniers et maintenant nous ne servons plus à horaires fixe, pour respecter le rythme des familles », ajoutait la sage-femme. Autre point positif, le label « initiative hôpital ami des bébés » décroché le 6 décembre (seules quatre maternités sont labellisées en Rhône-Alpes). C'est le résultat d'un gros travail organisé en interne par la docteur Julie Mollier, pédiatre référente de la maternité. Par exemple, toute l'équipe (pédiatres, obstétriciens, sages-femmes, secrétaires...) a été formée durant trois jours aux rythmes du bébé, à ses besoins, à son alimentation.

M.La.

JOURNÉES PORTES OUVERTES

Samedi 1^{er} avril 8h30 > 13h00 10 RUE AIMÉ PUPIN GRENOBLE

FORMATIONS EN ALTERNANCE DU CAP AU BAC + 5

campusalternance-grenoble.fr